

Évaluation des risques écotoxicologiques et toxicologiques associés à l'exploitation des centrales de Gentilly-2 et de Bécancour

Carte 4 : Localisation des stations de mesure du suivi environnemental
Zone d'étude rapprochée

Infrastructures pour le suivi environnemental

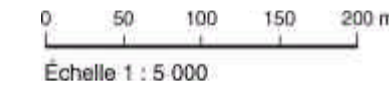
- ★ Station de contrôle radiologique de la zone rapprochée
- ★ Station de contrôle radiologique de la zone éloignée
- ◆ Piézomètre
- ◆ Piézomètre avoisinant l'ASSCI
- Balise télémétrique d'ambiance gamma
- ▲ Tour météo
- 🏠 Ferme

Infrastructures

- Digue de protection contre les inondations
- Ligne de transport d'énergie électrique
- Voie ferrée

Limites

- Zone d'étude rapprochée
- Propriété d'Hydro-Québec
- Propriété du Parc industriel et portuaire de Bécancour (limite légale, section nord-est)



Rev.	Description	Par	Date

Dessiné par : **Paul-André Biron** Date : **Juin 2002**
 Vérifié par : **Yvon Courchesne** Date : **Juin 2002**
 Approuvé par : **Eric Dion** Date : **Juin 2002**

Source : Carte de base numérique au 1 : 20 000, ministère des Ressources naturelles du Québec.
 Ortho-image réalisée à partir de photographies aériennes au 1 : 40 000, Mai 2000
 Projection MTM, fuseau 8, Nad 83



00000 00000 000 00 0 00 0